Message d’intérêt public

Déclarer simplement, un service gratuit de l’Agence du revenu du Canada pour la déclaration de revenus

Date de début : **12 mars 2026**
Date de la fin : **19 mars 2026**
Nunavut **30 s**

Le ministère des Finances rappelle aux Nunavoises et Nunavois que l’Agence du revenu du Canada offre gratuitement le service *Déclarer simplement* aux personnes admissibles pour leur déclaration de revenus. Ce service rapide et sécurisé est conçu pour faciliter la production de leur déclaration annuelle aux personnes à faibles revenus.

Si vous y êtes admissible, l’Agence du revenu du Canada pourrait vous envoyer au début de mars une invitation à l’utiliser par l’entremise de votre session *Mon dossier* ou par courrier. La trousse d’invitation contient les renseignements pour utiliser ce service.

Comment fonctionne le service *Déclarer simplement* :

- *Déclarer simplement par voie numérique* vous permet de procéder gratuitement et sans remplir aucun formulaire.
- *Déclarer simplement par téléphone* est un outil qui permet de remplir une déclaration via un service téléphonique automatisé.

Même si vous ne recevez aucune invitation, vous pourriez être admissible à l’utilisation de *Déclarer simplement par voie numérique.* Vous pouvez vérifier votre admissibilité à ce service à l’aide d’un questionnaire en ligne.

Votre production d’une déclaration de revenus permet de déterminer votre admissibilité à des prestations, à des crédits d’impôt et à un remboursement.

Pour d’autres renseignements, consultez le site web de l’Agence du revenu du Canada.

###

Personne-ressource pour les médias :

Hala Duale
Spécialiste en communication
Ministère des Finances
867-975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-948-8366
Cra-arc.media@cra-arc.ca.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓂᑦ ᑐᓴᕋᑦᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᒡᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᒡᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*